

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 12, 13, 14 et 15 décembre 2016**

**2016 SG 37** Subventions (7 000 euros) aux associations Couleurs Karayb (14e) et Le Concert de Monsieur de Saint-Georges (4e) pour l'organisation de manifestations valorisant les cultures de l'Outre-Mer en 2016.

**M. Bruno JULLIARD, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 29 novembre 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer des subventions aux associations Couleurs Karayb et Le Concert de Monsieur de Saint-Georges (4e) ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

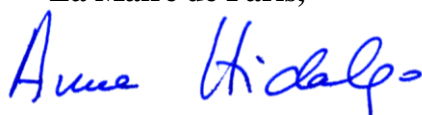
Délibère :

Article 1 : Une subvention de 4 000 euros est attribuée à l'association Couleurs Karayb, 149, rue Raymond Losserand 75014 Paris pour l'organisation d'une manifestation sur l'apport des femmes en Outre-Mer.

Une subvention de 3 000 euros est attribuée à l'association Le Concert de Monsieur de Saint-Georges, 22, rue des Archives 75004 Paris, pour l'organisation d'une manifestation musicale et picturale autour de l'œuvre du Chevalier de Saint-Georges et du peintre Wozniak.

Article 2 : La dépense correspondante d'un montant total de 7 000 euros sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris 2016 et suivants, chapitre 65, nature 6574, rubrique 020, ligne VF01002, « Provision pour subventions de fonctionnement au titre des DOM-TOM », sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**

